



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**METEO
FRANCE**

À VOS CÔTÉS, DANS UN
CLIMAT QUI CHANGE

10 QUESTIONS POUR COMPRENDRE **LA MÉTÉO DES FORÊTS**

Informer et sensibiliser le public
au danger d'incendie

Contact presse

presse@meteo.fr | 01 77 94 71 32 ou 02

La Météo des forêts, un outil de sensibilisation à nouveau disponible pour l'été 2024

Fin 2022, le président de la République Emmanuel Macron avait annoncé une série de mesures pour prévenir et lutter contre les incendies. Parmi ces annonces, la création d'une « Météo des forêts », permettant d'informer quotidiennement le public sur le danger de feux de forêts au niveau départemental.

Météo-France a diffusé la Météo des forêts sur son site et son application mobile dès l'été 2023, dans un contexte de sécheresse sur une grande partie du territoire. La Météo des forêts a signalé 48 journées avec un niveau de danger de feux élevé (orange) et 6 journées avec un niveau de danger de feu très élevé (rouge), principalement dans le Sud-Est.

Le retour d'expérience de la saison 2023 se révèle très positif. Les médias ont largement relayé la Météo des forêts et contribué à faire connaître aux Français ce nouveau dispositif de prévention. Le public a pu s'informer sur le danger d'incendie à l'échelle départementale et découvrir les bons gestes à adopter pour éviter les départs de feux. La page de la Météo des forêts sur le site [meteofrance.com](https://www.meteofrance.com) a ainsi enregistré 1,5 million de visites en 3 mois.

Le dispositif est renouvelé à compter du lundi 3 juin jusqu'au 30 septembre 2024.

Pour cette nouvelle saison, la Météo des forêts évoluera afin de limiter les écarts avec l'expertise feux fournie en appui à la lutte contre les incendies compte tenu des échelles géographiques différentes (département pour la Météo des forêts et échelle plus fine pour l'appui à la lutte). Certains départements ont une sensibilité aux feux très hétérogène, notamment ceux du pourtour méditerranéen au relief marqué. Dans ces départements, les zones de relief sont peu sensibles aux feux, car soumises aux pluies orageuses qui réduisent la sécheresse de la végétation. Les zones de plaine très sèches sont en revanche particulièrement sensibles : on y observe des départs de feux tous les ans. Pour évaluer le niveau de danger, Météo-France donnera davantage de poids aux zones sensibles aux feux dans ces départements.

Avec la Météo des forêts, Météo-France contribue à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les feux, pilotée par la direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

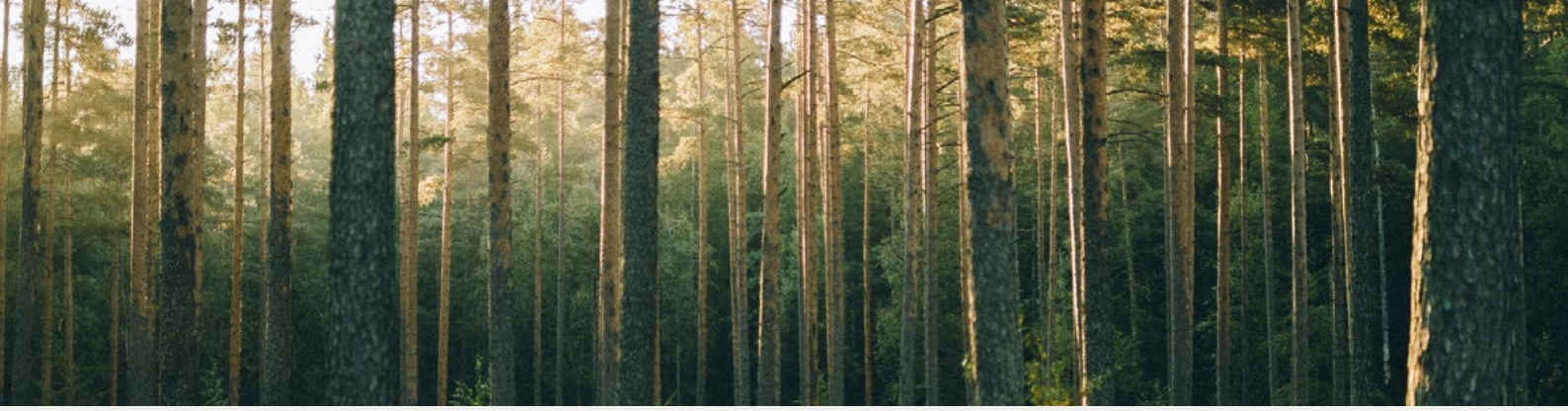
Sommaire

10 questions pour comprendre la Météo des forêts 4

1. Pourquoi proposer une météo dédiée au danger de feux ? 4
 2. Comment fonctionne la Météo des forêts ? 4
 3. Où la consulter ? 5
 4. Comment est-elle élaborée ? 5
 5. Informe-t-elle sur les feux en cours ou à venir ? 6
 6. Est-il possible qu'un feu se déclare dans un département avec un niveau de danger faible (vert) ou modéré (jaune) ? 6
 7. Un département avec un niveau de danger d'incendie élevé (orange) ou très élevé (rouge) verra-t-il forcément des feux de forêts ou de végétation ? 6
 8. Quelle différence entre la Météo des forêts et la Vigilance de Météo-France ? 7
 9. Quelle différence entre la Météo des forêts et les informations fournies par Météo-France pour lutter contre les feux ? 7
 10. Quels sont les bons réflexes à adopter pour éviter les départs de feux et en cas d'incendie ? 8
- Informations utiles 8

Aller plus loin 9

- La mission d'appui de Météo-France aux acteurs de la lutte contre les feux 9
- Feux de forêt : un risque accru par le réchauffement climatique 11



10 questions pour comprendre la Météo des forêts

1. Pourquoi proposer une météo dédiée au danger de feux ?

Sous l'effet du changement climatique, la majeure partie du territoire est vulnérable aux incendies de forêt et de végétation. 9 départs de feu sur 10 sont d'origine humaine. La moitié est due à des imprudences ou des comportements dangereux. 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 m des habitations.

La « Météo des forêts » a été conçue pour indiquer les zones dans lesquelles les conditions météorologiques peuvent aggraver le risque de feux de forêts et de végétation. Elle informe et sensibilise le public au danger de feux de forêts et de végétation, et doit permettre à chacun d'adopter les bons réflexes pour éviter les départs de feux.

2. Comment fonctionne la Météo des forêts ?

La Météo des forêts est délivrée chaque jour à 17h pour les deux prochains jours, sous la forme de deux cartes : la première pour le lendemain, la seconde pour le surlendemain. Le niveau de danger de feux est précisé par département, sur l'Hexagone et la Corse, avec une échelle à 4 niveaux : faible, modéré, élevé et très élevé. Elle est symbolisée à l'aide d'un code couleur compréhensible par tous : vert, jaune, orange et rouge.

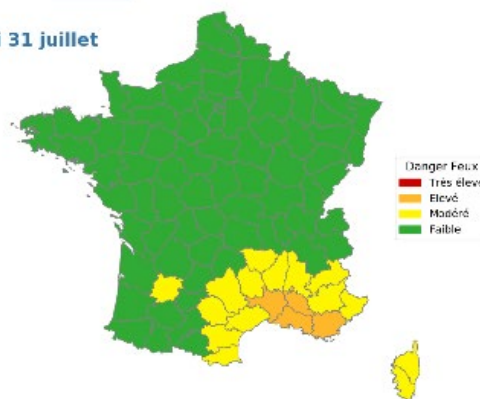
3. Où la consulter ?

Elle est disponible sur le site [meteofrance.com](https://www.meteofrance.com) et l'application mobile de Météo-France, dans la rubrique « Météo des forêts ». À l'image de l'été 2023, nous invitons aussi les médias à relayer les cartes de la Météo des forêts tout au long de l'été 2024, ainsi que les réflexes à adopter pour éviter les départs de feux.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les données publiques de Météo-France sont accessibles gratuitement et sans frais de mise à disposition via la plateforme [meteo.data.gov.fr](https://www.meteo.data.gov.fr). Dès l'été 2024, les données relatives à la Météo des forêts y seront également consultables et exploitables en temps réel.

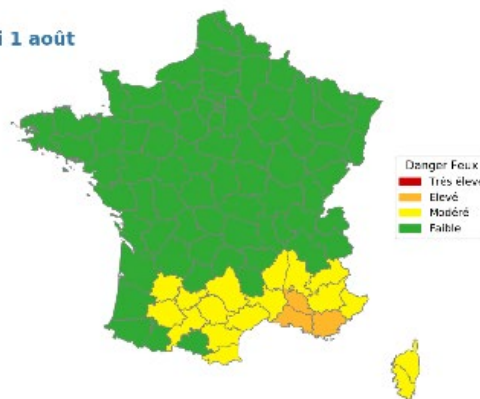


Lundi 31 juillet



La Météo des forêts estime le danger de feux prévu à partir des conditions météorologiques. La Météo des forêts n'informe pas sur les feux en cours.

Mardi 1 août



pour le 31 juillet : 4 département(s) au niveau élevé, 0 département(s) en niveau très élevé
pour le 1 août : 3 département(s) au niveau élevé, 0 département(s) en niveau très élevé

4. Comment est-elle élaborée ?

L'information est établie par les équipes de Météo-France à partir de 4 grands types de critères :

- ◆ Les observations et prévisions de plusieurs paramètres météorologiques : températures élevées, absence de pluie, faible humidité de l'air, force du vent... ;
- ◆ L'état de sécheresse de la végétation ;
- ◆ L'occupation des sols dans le département, c'est-à-dire la surface occupée par les massifs forestiers et les interfaces forêt-habitat ;
- ◆ Les zones sensibles aux feux, c'est-à-dire les territoires où le niveau de danger est fréquemment élevé (on y observe des feux tous les ans).

Dans quelle mesure la sécheresse augmente-t-elle le risque de feux ?

La sécheresse accroît la sensibilité de la végétation au feu : les végétaux se dessèchent, devenant plus sensibles au développement et à la propagation des incendies.

5. Informe-t-elle sur les feux en cours ou à venir ?

Non – La Météo des forêts n’informe pas sur les incendies en cours. Elle ne délivre pas non plus des prévisions d’incendie. Il n’est pas possible de prévoir les incendies de forêts et de végétation. Pour la plupart, ils sont déclenchés par imprudence.

Pour connaître les conditions d’accès aux zones exposées aux incendies, renseignez-vous sur le site internet de votre préfecture et de votre mairie.



6. Est-il possible qu’un feu se déclare dans un département avec un niveau de danger faible (vert) ou modéré (jaune) ?

Oui – un niveau de danger faible ou modéré signifie que les conditions météorologiques atténuent le risque de départ de feux. Des incendies peuvent néanmoins se déclarer ou persister si des imprudences sont commises (jet de mégot, barbecue, étincelles...).

7. Un département avec un niveau de danger d’incendie élevé (orange) ou très élevé (rouge) verra-t-il forcément des feux de forêts ou de végétation ?

Non - le niveau de danger indiqué par la Météo des forêts ne donne pas d’indication sur les incendies en cours. Un niveau de danger de feux très élevé signifie que les conditions météorologiques aggravent le risque de départ et de propagation de feux. Adopter les bons réflexes permettra alors d’éviter au maximum les départs de feux.

8. Quelle différence entre la Météo des forêts et la Vigilance de Météo-France ?

La Vigilance météorologique avertit des événements météorologiques dangereux à venir. Elle indique le niveau de danger lié aux phénomènes météorologiques prévus, les conséquences potentielles et rappelle les conseils de comportement adaptés pour se protéger.

La Météo des forêts, quant à elle, signale les conditions favorables au déclenchement de l'incendie, mais ne prévoit pas les incendies à venir. Le feu de forêt n'est pas un paramètre météorologique : il va dépendre de l'existence ou non d'un facteur déclenchant tel qu'un mégot de cigarette, une étincelle, un barbecue, etc.

9. Quelle différence entre la Météo des forêts et les informations fournies par Météo-France pour lutter contre les feux ?

La Météo des forêts est une information départementale simplifiée, conçue pour sensibiliser le grand public.

La Météo des forêts n'est pas destinée aux services d'incendie et de secours, ni aux services de sécurité civile en charge de coordonner la lutte contre les feux. Ces derniers bénéficient d'une assistance spécifique de Météo-France sur tout le territoire pour les accompagner dans la gestion opérationnelle des moyens d'intervention. Cette assistance comprend l'appui de prévisionnistes spécialisés et des outils d'aide à la décision très précis, adaptés aux besoins de la lutte contre les incendies.



10. Quels sont les bons réflexes à adopter pour éviter les départs de feux et en cas d'incendie ?

La Météo des forêts relaie les messages de prévention établis par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

Pour éviter les départs de feux :

- ◆ J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation ;
- ◆ Je jette mes mégots dans un cendrier et je ne fume pas en forêt ;
- ◆ Je réalise mes travaux générant des étincelles loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu ;
- ◆ Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.

En cas de départ de feu :

- ◆ Je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu ;
- ◆ Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours ;
- ◆ Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Informations utiles



Prévention des feux de forêts

(ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires)



Campagne nationale de prévention 2024



Aller plus loin

La mission d'appui de Météo-France aux acteurs de la lutte contre les feux

Météo-France apporte, dans le cadre de sa mission de sécurité des personnes et des biens, un soutien opérationnel aux acteurs de la lutte contre les feux et à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) chargée de coordonner le dispositif national.

Un danger météorologique d'incendie évalué sur tout le territoire

Les prévisionnistes de Météo-France produisent quotidiennement pour tout le territoire une évaluation des dangers météorologiques d'incendie, comprenant des données météorologiques expertisées et des indices spécifiques. Ils assurent en outre un suivi permanent de la situation météorologique et un appui opérationnel direct auprès des services de Sécurité civile en cas d'incendie déclaré.

Une mission d'appui renforcée dans les régions les plus exposées

Pour tenir compte de l'extension géographique des incendies et mieux accompagner le dispositif national de lutte, l'assistance renforcée de Météo-France sera étendue en 2024 à 20 nouveaux départements dans l'Ouest de l'Hexagone. Elle couvre désormais 55 départements au total (35 en 2023), dans les zones de défense Sud, Sud-Ouest et Ouest, ainsi que les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Des prévisionnistes spécialisés sont détachés auprès des centres opérationnels des zones de défense Sud (Marseille), Sud-Ouest (Bordeaux) et Ouest (Rennes). Ils fournissent une expertise en matière de sécheresse et de danger météorologique de feux à échelle géographique fine (bulletins spécifiques, participation à des briefings) et assurent un suivi en temps réel, en appui à la gestion des opérations de lutte.

Météo-France apporte enfin un appui de niveau national au profit du commandement de gestion des crises de la Sécurité civile (COGIC). L'établissement détache durant la saison des prévisionnistes auprès du centre national de coordination avancé de la Sécurité civile basé à Nîmes, chargé de la coordination nationale des moyens aériens et terrestres.

Qu'est-ce que l'Indice de danger intégré de Météo-France ?

Dans le cadre de sa mission d'appui à la lutte contre les feux, Météo-France utilise quotidiennement l'Indice Forêt Météo (IFM) pour calculer un Indice de danger intégré, adapté aux spécificités de la France métropolitaine et transmet ces informations à la Sécurité civile.

L'Indice Forêt Météo (IFM) permet d'estimer le danger météorologique de feu de forêts. Il caractérise le danger feu en termes de probabilité d'éclosion, de vitesse de propagation et d'intensité du feu. Cet indice est calculé au moment le plus défavorable de la journée à partir de données météorologiques : température, humidité de l'air, vitesse du vent et précipitations.

En métropole, pour tenir compte des caractéristiques des forêts des différentes régions, cet indice est complété par une analyse de l'état de sécheresse de la végétation. L'ensemble est désigné sous le terme d'**Indice de danger intégré**, calculé quotidiennement par Météo-France. Les prévisionnistes analysent ensuite toutes ces données, en intégrant également les relevés d'état de sécheresse de la végétation fournis par l'Office national des forêts (ONF). Ces résultats, fournis à une échelle géographique très fine, permettent d'évaluer pour chaque territoire le danger météorologique de feux en tenant compte de son potentiel d'éclosion et de propagation.

Feux de forêt : un risque accru par le réchauffement climatique

En asséchant la végétation, le changement climatique entraîne une augmentation du danger météorologique de feux de forêts. Les chercheurs de Météo-France ont étudié l'évolution de cet aléa au cours du siècle passé et pour les prochaines décennies : il augmente depuis les années 1960 et devrait encore augmenter au cours du XXI^e siècle. Les simulations réalisées par Météo-France en 2022 montrent une augmentation constante de la fréquence des jours présentant un danger météorologique de feux de forêts.

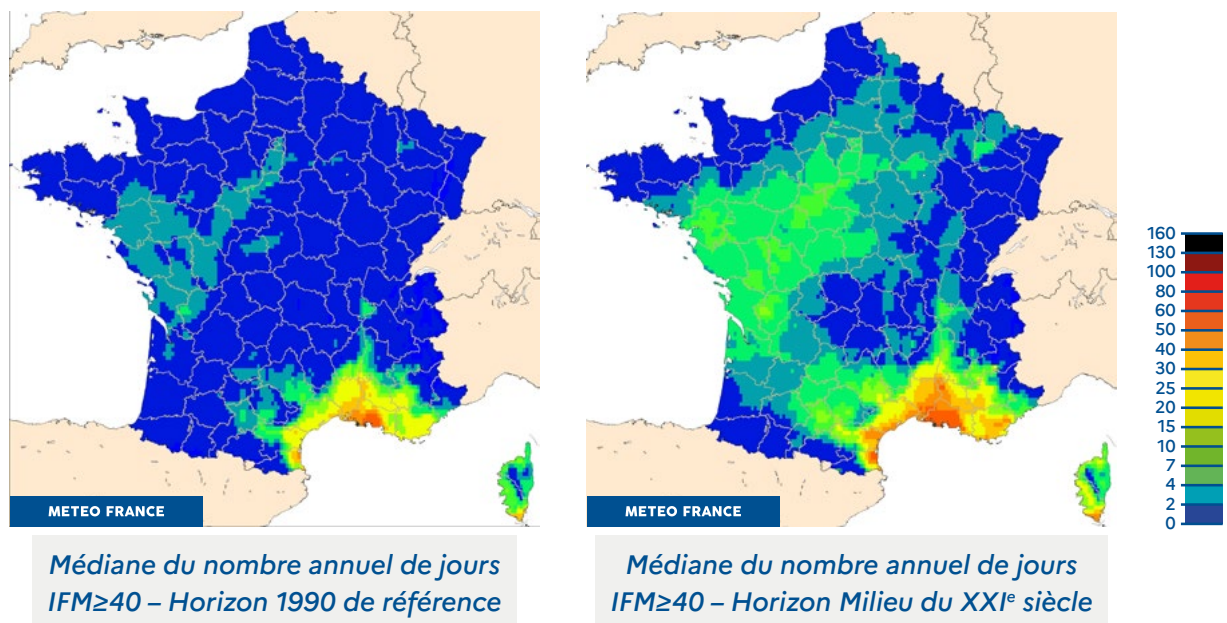
Du réchauffement aux incendies

- ◆ Des températures plus élevées favorisent l'évapotranspiration des plantes. En s'asséchant, la végétation devient plus sensible au développement des incendies.
- ◆ Dans certaines régions, le réchauffement climatique devrait également entraîner une baisse de la pluviométrie durant les saisons propices aux incendies, aggravant le phénomène. C'est le cas de tout le bassin méditerranéen, défini comme un « hotspot » du changement climatique dans le dernier rapport du Giec.
- ◆ Des hivers plus chauds favorisent les attaques de parasites (insectes et champignons) qui sont généralement détruits ou affaiblis par les gelées. Ces attaques entraînent des dépérissements importants de certaines forêts et landes de buis. Une fois morts, ces végétaux deviennent particulièrement vulnérables et constituent un stock de combustible disponible pour les incendies.

En France : une extension géographique et temporelle du danger de feux

Sous l'influence principale de l'augmentation de la température, qui aggrave la sécheresse de la végétation, les dernières études réalisées par Météo-France montrent une extension spatiale et temporelle des zones exposées au danger de feux de forêt et de végétation.

- ◆ L'extension des territoires exposés au risque de feux progresse vers le nord, y compris dans des régions pas ou très peu concernées jusqu'ici. La **quasi-totalité du territoire devrait être confrontée** au risque de feux. Ainsi, 90 départements de métropole ont été concernés par un feu significatif en 2022.



- ◆ Les simulations rendent également compte d'un allongement de la saison des feux, avec un démarrage plus précoce et une fin de campagne plus tardive en automne. En fin de siècle, la saison feux dans certaines régions pourrait durer **1 à 2 mois supplémentaires**.
- ◆ Le danger météorologique de feux pourrait également s'intensifier dans les zones les plus exposées. En fin de siècle, ce **cœur de saison plus marqué** (période concernée par des jours de danger les plus forts) pourrait s'allonger de 2 à 3 semaines. D'une durée actuelle de 1 à 2 semaines, cette période avec un niveau de danger très élevé pourrait atteindre 1 mois dans certaines régions.

Ces travaux de Météo-France ont également été repris dans les **travaux de la mission interministérielle** sur la prévention et la lutte contre l'incendie de forêt et autres végétation dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique, et permis les modélisations complémentaires des équipes de l'ONF et de l'INRAe.